

CAHIERS DE LA
MÉDITERRANÉE

Cahiers de la Méditerranée

78 | 2009

Migration et religion en France (Tome 2)

Immigration et religion dans le Nord Franche-Comté (1871-1918)

Stéphane Kronenberger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4678>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2009

Pagination : 87-106

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Stéphane Kronenberger, « Immigration et religion dans le Nord Franche-Comté (1871-1918) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 78 | 2009, mis en ligne le 10 février 2010, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4678>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Immigration et religion dans le Nord Franche-Comté (1871-1918)

Stéphane Kronenberger

- 1 Le Nord Franche-Comté est marqué, au XIX^e siècle, par son double caractère frontalier et industriel. Cet ensemble géographique singulier, situé entre Vosges et Jura, appelé alternativement Porte de Bourgogne, Porte d'Alsace ou Trouée de Belfort¹, et qui aujourd'hui s'intègre pleinement dans les espaces Rhin-Rhône² et Rhin-Sud³, partage entre 1871 et 1918 une frontière commune non seulement avec la Suisse, mais aussi avec l'Empire allemand. Le traité de Francfort du 10 mai 1871 a en effet consacré la perte de l'Alsace-Lorraine⁴.
- 2 Ce territoire n'est pas pour autant un tout cohérent, mais se compose au contraire d'une juxtaposition d'éléments plus ou moins disparates, fruits des découpages frontaliers successifs intervenus à l'Est de la France. Le premier sous-ensemble, que l'on peut ainsi distinguer, est le Pays de Montbéliard, correspondant pour sa plus grande partie au Nord du département du Doubs actuel⁵. Devenue française en 1793, cette terre de refuge dès l'Ancien Régime⁶, ancienne possession des ducs de Wurtemberg, est une contrée protestante et plus précisément luthérienne, ce qui la singularise fortement au sein même du protestantisme français⁷. Cette enclave⁸ est en outre marquée par une tradition industrielle, aussi intense que particulière, celle des ouvriers paysans⁹. Second sous-ensemble, situé à l'extrémité Nord du précédent, le Territoire de Belfort est constitué de la ville de Belfort et des communes de sa place forte. Antérieurement rattachée au département du Haut-Rhin, cette entité est demeurée française après la guerre de 1870¹⁰. Il s'agit, à la différence du Pays de Montbéliard, d'une contrée très majoritairement catholique, où, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, l'industrie va prendre son essor, en particulier grâce à l'émigration alsacienne¹¹. Troisième sous-ensemble retenu, la Haute-Saône et plus particulièrement l'arrondissement de Lure, moins rural que ceux de Vesoul et Gray, et abritant quelques cités industrielles comme Héricourt ou Ronchamp. Cette terre, également à dominante catholique, renferme cependant quelques îlots luthériens dans la zone de contact qu'elle entretient avec le Pays de Montbéliard.

- 3 Il serait donc intéressant de se demander comment ce territoire doublement frontalier, à la fois marqué par la ruralité et une industrialisation précoce, évolue du point de vue migratoire et religieux au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle ? Quelles sont, en outre, les conséquences de l'annexion de l'Alsace-Lorraine et les répercussions de la politique anticléricale menée par les gouvernements successifs de la III^e République ? Enfin quelles incidences a le déclenchement du premier conflit mondial ?
- 4 Afin de répondre à ces interrogations, nous allons tout d'abord montrer de quelle manière les évolutions économiques que connaît le Nord Franche-Comté tendent à un accroissement significatif de la présence étrangère, qui elle-même a de profondes répercussions sur sa composition religieuse. Nous nous intéresserons ensuite aux religieux arrivés dans le Nord de la Franche-Comté à la suite du traité de Francfort, en développant l'exemple des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé. Enfin nous étudierons avec attention le sort réservé aux religieux étrangers réguliers et séculiers lors de la Grande Guerre, mais aussi les rapports avec l'opinion, ainsi que les difficultés d'acclimatation des réfugiés.

Le Nord Franche-Comté, un territoire frontalier en pleine mutation économique et religieuse dans la seconde moitié du XIX^e siècle

- 5 La situation de confins que connaît le Nord Franche-Comté, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, a bien sûr un effet direct sur la nature des flux migratoires. Cependant Suisses et Alsaciens-Lorrains (de nationalité allemande) ne sont pas les seuls étrangers à être présents dans notre territoire d'étude, car des personnes venant d'autres pays y font également souche sous l'effet conjoint de l'industrialisation, d'une spécialisation toujours plus poussée dans le domaine de l'élevage laitier, mais aussi d'un certain développement du petit commerce urbain.

De plus en plus de catholiques dans le Nord Franche-Comté

- 6 Nous allons étudier dans ce premier point de quelle manière l'évolution économique que connaît ce territoire induit l'arrivée d'une main-d'œuvre immigrée majoritairement catholique, qui participe alors au rééquilibrage religieux d'une contrée historiquement fortement marquée par le luthéranisme, en particulier dans sa partie montbéliardaise¹².

Un apport de main-d'œuvre catholique dans l'industrie

- 7 Du point de vue économique le Nord Franche-Comté se singularise du reste de la région par une forte présence de l'industrie¹³ et le traité de Francfort accroît encore indirectement cet état de fait. La métallurgie est représentée par les Peugeot installés à Valentigney, Beaulieu et Audincourt (ils ne s'implanteront dans la plaine de Sochaux qu'en 1912¹⁴), mais aussi par la famille Japy qui à partir de son fief de Beaucourt a essaimé dans tout le Pays de Montbéliard et au-delà¹⁵. Cette branche s'enrichit en 1879 de la Société alsacienne de construction mécanique qui s'installe à Belfort et donnera, bien des années plus tard, naissance à Alstom¹⁶. La ville de Lure voit elle aussi arriver des industriels originaires de Guebwiller et spécialisés dans la fabrication de machines pour le

textile¹⁷. Enfin il ne faut pas oublier l'importance des forges d'Audincourt qui constituent l'un des établissements précurseurs de cette tradition industrielle.

- 8 Le textile quant à lui est présent dans le Nord Franche-Comté dès le XVIII^e siècle avec comme symbole la figure bien connue du tisserand à domicile qui occupe les longs mois d'hiver avec une activité de complément. Cette forme fondamentale de proto-industrialisation, typique de la Franche-Comté¹⁸, laisse la place au XIX^e siècle à tout un ensemble de filatures et de tissages qui fleurissent soit dans la région sous-vosgienne limitrophe de Belfort, soit plus au Sud à proximité de Montbéliard (outre cette dernière ville on peut citer Audincourt, Béthoncourt ou Héricourt¹⁹). Cet ensemble préexistant²⁰, fortement intégré à ce que l'on nomme généralement le rayon industriel de Mulhouse²¹, est la branche qui profite le plus de l'annexion de l'Alsace. En effet pour tenter de contourner les droits de douane prohibitifs mis en place par le Reich allemand, les industriels mulhousiens fondent au-delà de la frontière des filiales de leur maison mère restée en Alsace²². Or si les patrons et les ingénieurs sont parfois protestants, les compatriotes ouvriers auxquels ils font souvent appel au moment de la fondation, et qui viennent majoritairement de la région de Mulhouse ou du Sundgau, sont eux presque tous catholiques.
- 9 Ces mutations industrielles, retracées à grands traits, permettent de comprendre que les besoins de main-d'œuvre s'accroissent fortement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les réservoirs traditionnels ne suffisant plus, ce territoire frontalier n'hésite pas, comme tant d'autres, à recruter des étrangers. Les Alsaciens-Lorrains n'ayant pas opté, les Suisses, les Italiens et même les premiers contingents de travailleurs polonais²³ répondent à l'appel des industriels du Nord Franche-Comté, toujours à la recherche de nouveaux ouvriers en raison d'un turn-over important. Or l'Alsacien du Sundgau, l'Helvète de l'Ajoie, le Piémontais, le Tessinois ou le Polonais ont pour point commun d'être de religion catholique. Ils vont, en moins d'un demi-siècle, contribuer à fortement transformer la composition religieuse du Pays de Montbéliard.

Agriculture : des anabaptistes et des catholiques

- 10 Si le Nord Franche-Comté a généralement dans l'opinion une image de pays d'usines, il ne faut pas oublier que l'agriculture y joue également un rôle économique non négligeable. Or un certain malthusianisme français prive les campagnes du pays de la main-d'œuvre nécessaire. Dans ce contexte, notre territoire d'étude, doublement frontalier, a recours depuis longtemps à un certain nombre de bras étrangers²⁴, dont le sous-préfet de Montbéliard donne d'ailleurs le détail en mars 1913 : « Il y a dans l'arrondissement plusieurs fermes assez importantes tenues par des Suisses et de 120 à 150 ouvriers agricoles étrangers sont employés dans la région ; parmi ces ouvriers la plupart sont Suisses et un certain nombre Allemands ou Polonais »²⁵.
- 11 Cette relation entre agriculture et immigration ne peut se comprendre que si l'on prend en compte la dimension religieuse. Il faut en effet remonter au XVIII^e siècle, époque à laquelle les princes de Wurtemberg (Léopold-Eberhard et Eberhard-Louis) décident de confier à des anabaptistes mennonites suisses plusieurs fermes à exploiter dans le Pays de Montbéliard. Le but est alors clairement d'accélérer la spécialisation pastorale de l'endroit et d'y favoriser l'introduction d'innovations culturelles. Et le moins que l'on puisse dire est que cela est rapidement couronné de succès, car comme le note Jean Boichard à propos de l'élevage en Franche-Comté : « le point de départ d'une

amélioration décisive est à rechercher dans la région de Montbéliard-Héricourt, où des émigrés anabaptistes bernois étaient venus s'installer »²⁶. Ce sont en effet eux qui donneront peu à peu naissance à la célèbre race montbéliarde en croisant des vaches bernoises et des races locales. La cohabitation entre ces anabaptistes innovateurs et la petite paysannerie luthérienne ne va pas cependant sans poser quelques problèmes, en particulier lors des périodes de crise. Ainsi en 1792 une pétition est explicitement dirigée contre eux : « Demandons que les Anabaptistes n'aient plus de pouvoir d'amodier des fonds d'aucun particulier et qu'ils soient tenus à s'en tenir à leurs fermes voyant qu'ils entretiennent quantité de bestiaux, ce qu'il fait qu'ils amodient pour cet effet quantité de prés. Ainsi, nous prions pour cet effet que tout fermier soit borné à s'en tenir uniquement à leurs dites fermes »²⁷.

- 12 Ces mennonites sont, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, plus que jamais présents à Montbéliard et dans les communes rurales environnantes²⁸ où ils exploitent les plus grosses fermes. Ainsi comme le rappelle fort justement Jacques Ceulemans dans son étude sur Montbéliard : « en 1893, sur 15 cultivateurs qui demandent une indemnité à cause de la sécheresse, 7 font partie de cette confession religieuse [anabaptiste] »²⁹. Leur croyance religieuse commune leur permet en outre de renforcer leur endogamie et de s'appuyer sur un véritable réseau d'entraide qui double en la renforçant une solidarité familiale cimentée par des inter-mariages successifs. Du point de vue religieux, ces anabaptistes ne contribuent pas à la poussée catholique, bien au contraire, mais ils participent en revanche à diversifier le paysage confessionnel protestant. Nous avons déjà noté quelques tensions avec certains luthériens lors de la période révolutionnaire et nous verrons plus bas que cela se reproduit à l'identique lors du premier conflit mondial.
- 13 Depuis les travaux de Suzanne Daveau³⁰, René Lebeau³¹, Jean Boichard et Jean-Luc Mayaud³², on connaît le rôle de premier plan joué par les fromagers suisses dans la diffusion du modèle de la fromagerie dans le Haut-Doubs et le Haut-Jura³³ au cours du XIX^e siècle. Ces derniers, on l'oublie trop souvent, sont également de plus en plus présents dans certains cantons du Nord Franche-Comté, car ils accompagnent la lente descente des fromageries vers la plaine haute-saônoise³⁴. Or d'un point de vue religieux ces fromagers participent également au rééquilibrage qui s'opère en faveur du catholicisme. Ils sont en effet en grande partie originaires de la vallée de Gruyère dans le canton de Fribourg, une des terres les plus catholiques de la Confédération helvétique.
- 14 Outre les fermiers anabaptistes et les fromagers, le Nord Franche-Comté accueille une autre catégorie d'étrangers exerçant ses talents dans le secteur primaire : il s'agit, en l'occurrence, d'ouvriers agricoles saisonniers ou migrants pendulaires souvent eux aussi catholiques venus majoritairement des territoires limitrophes que constituent le Sud de l'Alsace et le Jura suisse, bien que l'on rencontre également, de manière croissante au cours du siècle, des Italiens et des Polonais. Ces migrants sont périodiquement assez nombreux dans les villages de l'extrême frontière, mais les archives ne rendent que très imparfaitement compte de leur présence, en raison de la nature même de leur travail. Ils sont en effet employés chez des cultivateurs pour une courte durée et ne déclarent pas le plus souvent leur lieu de résidence, malgré les lois votées en ce sens à la fin du XIX^e siècle³⁵. L'active surveillance des marges du territoire, réalisée en période de conflit, permet de trouver davantage de témoignages précis les concernant. Ainsi, lors de la Grande Guerre, les échanges de travailleurs agricoles entre le Jura suisse et les localités du Doubs proches de la frontière s'intensifient et sont mieux connus, comme par exemple à Trévillers, en mai 1915, où l'on apprend que « les fermières privées de bras depuis les derniers départs

des réformés ont été obligées d'avoir recours à des parents ou amis habitant la Suisse pour exploiter leurs vastes fermes »³⁶.

Des petits commerçants étrangers juifs et catholiques

- 15 Le monde de la boutique et de la petite entreprise commerciale, que l'on néglige trop souvent³⁷, est également en expansion dans la seconde partie du XIX^e siècle, et un certain nombre d'étrangers catholiques ou juifs sont employés dans ce secteur d'activité, prenant ainsi toute leur part au rééquilibrage religieux du Pays de Montbéliard, comme le montre un dépouillement minutieux du registre du commerce de l'arrondissement de Montbéliard entre 1880 et 1914.
- 16 Tout d'abord il faut signaler l'arrivée de certains juifs alsaciens à la suite de l'annexion³⁸. Cependant peu d'entre eux sont de nationalité allemande, car cette catégorie de population a fortement opté ou demandé sa réintégration dans la nationalité française dès son départ des territoires annexés.
- 17 Ensuite il est bon de mettre l'accent sur l'apparition dans le Nord Franche-Comté, au cours du dernier quart du XIX^e siècle, d'entrepreneurs de bâtiments et travaux publics d'origine italienne ou tessinoise, qui sont par conséquent de confession catholique. Cette installation étant précédée ou non de séjours temporaires comme terrassier dans les multiples chantiers ferroviaires, de construction de canaux ou à vocation militaire qui constituent une des spécificités de cette région frontalière. On est en effet en pleine phase de mise en place du système Séré de Rivières³⁹. Le sous-préfet de Montbéliard, qui en sous-estime sans doute le nombre, reconnaît en mars 1913 qu'« une vingtaine de petits entrepreneurs de nationalité italienne occupent des ouvriers de même nationalité, dont le nombre s'élève à 500 ou 600 environ pendant la belle saison »⁴⁰. Afin d'illustrer ce point, arrêtons-nous quelques instants sur l'itinéraire de Jean Dominique S., né en 1864 à Vaglio dans le canton du Tessin, qui a épousé une française native d'Audincourt. Leur premier fils Albert naît en 1890 dans cette dernière ville, où le père exerce la profession de maçon, mais il n'est pas là lors de l'accouchement, car c'est la sage-femme qui déclare l'enfant à la mairie. Cela témoigne d'un certain comportement girovague du père. Le second enfant du couple voit le jour en 1894 à Vaglio, ce qui suppose un retour temporaire du père au pays accompagné de sa femme. Jean Dominique ne semble se fixer définitivement en France qu'à partir de 1897, date à laquelle le registre du commerce nous apprend qu'il fonde à Audincourt une *entreprise de travaux publics et particuliers* et un an plus tard, à la naissance de son troisième fils André, il est en toute logique qualifié d'*entrepreneur*. En 1906 Jean exerce d'ailleurs toujours la même profession et emploie deux italiens⁴¹.
- 18 Le registre du commerce permet enfin d'isoler l'implantation progressive dans notre territoire d'étude d'une petite communauté commerçante espagnole, principalement originaire de la ville de Soller aux Baléares et spécialisée dans la vente de fruits et légumes. Or ce sont encore une fois de fervents catholiques. On peut également repérer l'existence d'autres groupes professionnels étrangers à dominante catholique, à l'instar des boulangers et des coiffeurs alsaciens originaires du Sundgau.
- 19 Après avoir étudié les raisons de l'immigration de nombreux catholiques dans le Nord Franche-Comté, intéressons-nous à présent à l'arrivée, au cours de la seconde partie du XIX^e siècle, de religieux étrangers dans ce même territoire, à travers un exemple précis.

Des religieux étrangers dans le Nord Franche-Comté : l'exemple des sœurs de Ribeauvillé

- 20 Nous aurions pu analyser la provenance des différents pasteurs suisses ou allemands affectés dans le Pays de Montbéliard, mais nous avons préféré mettre l'accent sur les conséquences religieuses du traité de Francfort. Il faut tout d'abord rappeler que l'annexion provoque l'arrivée en Haute-Saône, à Belfort et dans le Pays de Montbéliard de nombreux juifs alsaciens. Le grand rabbin de Colmar lui-même s'installe à Vesoul et y fonde un consistoire israélite. Isaac Levy arrive en effet dans cette dernière localité le 1^{er} juillet 1872, accompagné de sa femme, d'une fille de 9 ans et d'un fils de 8 ans⁴², alors que la synagogue est inaugurée en grande pompe le 17 septembre 1873⁴³.
- 21 L'annexion de l'Alsace-Lorraine provoque également l'arrivée dans le Nord Franche-Comté de certaines religieuses appartenant à la congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé : c'est à elles que nous allons à présent plus particulièrement nous intéresser. Il s'agit d'une congrégation enseignante fondée à la fin du XVIII^e siècle par l'Abbé Kremp et qui est présente dans de nombreux villages d'Alsace. Après la tourmente révolutionnaire, qui voit les religieuses être dispersées, l'annexion de l'Alsace est une seconde épreuve. En effet, la stricte application du Kulturkampf les chasse de nombreuses écoles où elles exercent leur art. Cela les incite alors à fonder, de l'autre côté de la frontière, des établissements qui pourraient servir de lieu de refuge en cas d'expulsion de Ribeauvillé. Pour la fondation d'une maison mère pour la France, leur choix se porte sur une commune située dans le Nord de la Franche-Comté, comme le confirme un décret du président de la République, Mac Mahon, daté du 28 octobre 1873 : « l'association religieuse des sœurs de la Providence existant de fait à Frasne-le-Château (Haute-Saône) [...] est autorisée à titre de maison mère de cette congrégation pour la France »⁴⁴.
- 22 Les sœurs ouvrent à Frasne-le-Château l'école Saint-Joseph destinée aux garçons placés en redressement par la Justice : « M^{me} la supérieure des sœurs de la Providence prend l'engagement, suivant le désir que lui a exprimé M. le ministre [de l'Intérieur], d'organiser une école de réforme pour l'éducation des jeunes garçons envoyés en correction par application de l'article 66 du code pénal »⁴⁵. En outre, elles assurent également la direction de divers pensionnats pour jeunes filles de bonne famille. Cas particulier intéressant à signaler, à Gouhenans en Haute-Saône, les sœurs ont été appelées par le directeur de la compagnie des salines pour diriger l'école destinée aux enfants de ses nouveaux ouvriers alsaciens, afin que l'acclimatation de ces jeunes bambins se fasse dans de bonnes conditions. L'allemand est d'ailleurs au programme : « je vous remercie de l'obligeance que vous avez eue de nous procurer les éléments nécessaires à l'enseignement de la langue allemande »⁴⁶.
- 23 Malgré le réel succès enregistré dans un premier temps, deux événements provoquent la disparition progressive de la majeure partie des structures existantes. Il s'agit en premier lieu des lois Jules Ferry de 1881 et 1882, rendant l'école gratuite, et en second lieu de la mise en place de la législation laïque marquée par la promulgation de la loi Waldeck-Rousseau sur les associations en 1901 et par celle de séparation de l'Église et de l'État en 1905⁴⁷. Ainsi le 28 août 1903 le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, Émile Combes, annonce une mauvaise nouvelle à la supérieure de Frasne-le-Château : « À la date du 3 janvier 1902, vous m'avez adressé une demande tendant à obtenir

l'autorisation prévue par l'article 13 paragraphe 2 de la loi du 1^{er} juillet 1901, notamment en faveur d'un établissement de votre congrégation situé à Lure [Haute-Saône]. J'ai décidé qu'il n'y avait pas lieu de transmettre le dossier au Conseil d'État en vue de l'autorisation sollicitée, en conséquence votre demande est rejetée »⁴⁸. Les religieuses se plient alors à ces injonctions et ferment l'établissement, en 1903, afin de se prémunir de graves sanctions.

- 24 Cependant il est à noter que cette vague de fermetures épargne le pensionnat de Frasnelle-Château, siège de la congrégation pour la France. Le soutien appuyé de la municipalité, consciente des effets bénéfiques qu'induit pour la commune la présence des sœurs, a d'ailleurs sans doute pesé dans la décision finale. Le conseil municipal prend en effet le 11 juillet 1902, une délibération émettant un avis favorable à la reconnaissance par l'État de cette structure : « Considérant que cet établissement est plutôt une source de revenus pour la commune, qu'il s'approvisionne presque exclusivement au pays et donne du fait au commerce local une plus grande activité, qu'en outre son personnel est connu pour ne pas s'immiscer aux affaires municipales et aux luttes politiques. Est d'avis que l'autorisation demandée par la Congrégation de la Divine Providence pour son pensionnat lui soit accordée »⁴⁹.
- 25 La période 1871-1914 est donc marquée dans le Nord Franche-Comté par de profondes mutations économiques, en particulier dans l'industrie, mais pas seulement, car l'agriculture et le commerce se développent également. Cela contribue à faire progresser fortement le nombre de catholiques étrangers, qu'ils viennent d'Alsace, de Suisse, d'Italie du Nord, de Pologne ou d'Espagne. En outre l'annexion de l'Alsace-Lorraine entraîne l'arrivée dans ce territoire frontalier de nombreux religieux alsaciens de différentes confessions.

Grande Guerre, religion et immigration dans le Nord Franche-Comté

- 26 Le déclenchement de la première guerre mondiale n'a pas coïncidé avec un départ massif d'étrangers, retournant du jour au lendemain dans leur pays d'origine. Nombreux sont en effet ceux qui résident sur le territoire français depuis de nombreuses années voire plusieurs décennies et ont de ce fait subi un large processus d'intégration et même parfois d'acculturation. Ceci étant dit, il est cependant avéré que dès le début de la Grande Guerre des mesures de rigueur sont prises contre les étrangers, en terme d'expulsion ou d'internement⁵⁰. Les premiers visés sont d'une part les ressortissants des puissances ennemies et d'autre part les habitants de la zone des armées, à laquelle appartient en totalité notre territoire d'étude.
- 27 Ces dispositions d'exception concernent-elles le clergé séculier et régulier au même titre que les autres catégories d'étrangers ou le caractère singulier de leur activité les met-il à l'abri de semblables désagréments ? Telle est la question à laquelle nous allons d'abord tenter d'apporter une réponse. Nous essayerons ensuite de voir dans quelle mesure la religion intervient dans les rapports parfois difficiles qu'entretiennent durant le conflit Français et étrangers. Enfin nous évoquerons les problèmes de nature confessionnelle rencontrés par certains réfugiés catholiques en pays protestant.

Des religieux et des religieuses maintenus en permis de séjour ?

Le clergé régulier

- 28 En reprenant l'exemple des sœurs de Ribeauvillé, on constate que les 26 religieuses installées à Frasnelle-le-Château obtiennent un permis de séjour dès le 6 août 1914. Malgré leur statut d'étrangères elles ne sont donc pas contraintes d'évacuer la zone des armées. Le premier élément qui plaide en leur faveur est l'ancienneté de leur implantation, qui induit une bonne intégration, d'autant plus que la plupart d'entre elles enseignent à l'École de la Réforme Saint-Joseph, établissement sous le patronage de l'État comptant 170 élèves. En second lieu, elles rendent, en ces pénibles moments, de nombreux services à la population. Elles fabriquent en effet, en l'absence des boulangers mobilisés, du pain pour tout le village et elles aident également les habitants à cultiver leurs champs, soit directement, soit en prêtant les plus âgés de leurs élèves. Enfin elles participent à l'effort de guerre puisque, dès le début de la mobilisation, elles mettent à la disposition de l'autorité militaire une partie de leurs locaux, afin d'y installer éventuellement une ambulance ou un hôpital pour les soldats blessés⁵¹. Précisons en outre qu'elles aident indirectement l'armée d'une autre manière, puisque chaque année plusieurs de leurs garçons partent au service militaire, certains contractant même un engagement volontaire.
- 29 Il semble donc se manifester, à l'automne 1914, dans le Nord Franche-Comté, à proximité immédiate des frontières allemande et suisse, une certaine tolérance de la part des autorités vis-à-vis des religieuses étrangères. Elles sont en effet une des rares catégories de population austro-allemande à bénéficier de la même clémence que les personnes travaillant pour la défense nationale et à ne pas être éloignées de la zone des armées. Une circulaire du ministère de l'Intérieur, du 24 octobre 1914, relative aux rapatriements plus ou moins forcés des femmes et enfants ressortissants des puissances en guerre avec la France, autorise d'ailleurs explicitement à demeurer en France les « religieuses austro-allemandes qui prendraient [l']engagement de ne pas quitter sans autorisation [les] localités où [elles] se trouvent actuellement »⁵². Les très rares cas d'expulsion rencontrés dans les archives concernent des religieuses établies depuis peu de temps dans notre territoire d'étude. Ainsi lorsqu'une sœur de la Charité maternelle de Metz, en provenance de la Haute-Marne, arrive en décembre 1914 dans l'arrondissement de Lure, le préfet ordonne de ne pas la laisser résider sur place, mais au contraire de lui demander de choisir une résidence en dehors de la zone des armées⁵³.
- 30 L'installation progressive dans une guerre de position entraîne cependant une attitude plus rigoureuse à l'égard des religieuses ressortissantes des pays ennemis, sans que cela semble s'appliquer de manière générale aux natives des territoires annexés. La circulaire de l'Intérieur du 12 février 1915 entérine ce tournant : « il ne me paraît pas possible [de] maintenir en principe [les] mesures exceptionnelles prévues par [mes] instructions [du] 24 octobre [1914] [...] en faveur [des] religieuses austro-allemandes [...] en conséquence les inviter [...] [à] regagner [...] leur pays d'origine »⁵⁴. Cependant les préfets sont autorisés à maintenir en permis de séjour provisoire des sœurs intransportables, pour cause de grand âge ou de maladie, ainsi que celles travaillant dans les hôpitaux. Celui du Doubs applique les directives ministérielles tant dans leur aspect répressif que libéral : « Trois religieuses austro-allemandes se trouvaient encore dans mon département [...] deux d'entre elles, une allemande et une autrichienne ont été invitées à regagner dans le

plus bref délai leur pays d'origine par la voie de la Suisse. La 3^e K. Thérèse badoise âgée de 68 ans, dans le même établissement depuis 37 ans désire y rester à cause de son grand âge, et j'ai cru pouvoir l'y autoriser »⁵⁵. Une circulaire de l'Intérieur du 9 novembre 1915 confirme les mesures de rigueur édictées au printemps : « [le] gouvernement a décidé [de] retirer tous [les] permis de séjour qui ont pu être délivrés à [des] religieuses austro-allemandes par application de mes instructions du 12 février dernier. Ces étrangères devront en conséquence quitter dans le plus court délai [le] territoire français »⁵⁶. À la suite de ces instructions, on n'assiste pas au départ de toutes les sœurs originaires des pays en guerre avec la France, mais ce qui est en revanche certain c'est qu'elles sont plus précisément recensées et surveillées.

- 31 Deux ans plus tard, la circulaire de l'Intérieur du 11 décembre 1917, après avoir rappelé qu'« un certain nombre de religieuses ressortissantes de nations ennemies [...] ont été autorisées, en 1914 et 1915 à rester en France »⁵⁷, pose explicitement la question de « savoir si ces congréganistes doivent être maintenues plus longtemps sur notre territoire » et enjoint aux préfets de fournir, après enquête sérieuse, « tous renseignements utiles sur chacune des religieuses qui résideraient encore dans votre département avec votre avis sur les mesures qu'il conviendrait de prendre à leur égard ».

Les séculiers

- 32 Le clergé séculier étranger, constitué principalement de prêtres alsaciens de nationalité allemande, suscite lui, durant la Grande Guerre, une assez grande suspicion de la part des autorités tant civiles que militaires. Comme pour les réguliers, on constate que plus l'arrivée est récente plus le degré de soupçon à leur égard est élevé. Pour illustrer ce point, nous allons suivre l'itinéraire de Jules Hincky, fils du maire de Masevaux, arrivé comme vicaire, le 6 janvier 1915, à Port-sur-Saône. Il est étroitement surveillé, car les autorités lui reprochent en premier lieu son contact facile avec les Allemands : « Le 9 février dernier [1915] revenant de Besançon, il se trouvait à Port d'Atelier, au moment du passage de prisonniers allemands avec lesquels il entraînait aussitôt en conversation. Invité à se retirer par la gendarmerie, il prit le même train et à Port-sur-Saône il essaya à nouveau de converser avec eux »⁵⁸. On l'accuse également à mots couverts d'espionnage ou du moins d'avoir une curiosité douteuse : « l'instituteur de Port-sur-Saône ayant donné comme sujet de composition "la déclaration de la mobilisation", le vicaire a cherché auprès d'élèves à se procurer copie de cette composition »⁵⁹. On précise enfin qu'« il a défavorablement impressionné la population par son attitude arrogante et ses nombreux déplacements »⁶⁰. Tout cela semble provoquer son départ anticipé, puisqu'il quitte Port-sur-Saône dans le courant du mois d'octobre 1915⁶¹ et devient à la même époque vicaire à Dannemarie en Alsace reconquise par les troupes françaises et ceci jusqu'en novembre 1918, date à laquelle il part continuer ses études à l'institut catholique de Paris⁶².

Opinion, religion et xénophobie

- 33 La xénophobie est un phénomène social qui connaît des pics en période de crise économique ou politique⁶³. Pour le XIX^e siècle, on associe, à juste titre d'ailleurs, le rejet de l'autre à la grande dépression des années 1880-1890, mais ce faisant on néglige la période de forte tension que constitue, du point de vue du rapport entre les étrangers et l'opinion française, le premier conflit mondial et les années qui le précèdent immédiatement. Les

études mêlant xénophobie et Grande Guerre se concentrent le plus souvent sur la seule question de la main-d'œuvre coloniale, certes importante, mais tout de même pas exclusive⁶⁴. Le Nord Franche-Comté, région frontalière de l'Est de la France, de surcroît fortement industrialisée, enregistre d'ailleurs l'arrivée de travailleurs coloniaux ou alliés dans ses usines, afin de répondre aux impérieux besoins de la défense nationale et le moins que l'on puisse dire est que la cohabitation entre les autochtones et ces populations étrangères nouvelles, auxquelles on n'est pas habitué, est parfois difficile.

- 34 Cependant ce n'est pas cet aspect de la question que nous aimerions traiter ici. Plus intéressant est en effet de se demander de quelle manière l'état de guerre modifie-t-il les rapports entre les habitants du Nord Franche-Comté et des étrangers installés depuis longtemps, qu'ils soient Alsaciens de nationalité allemande, Suisses ou Italiens et quel rôle joue alors l'appartenance religieuse de chacun dans le processus de rejet ?

De l'antisémitisme

- 35 En ce début de xx^e siècle, le Nord Franche-Comté est frontalier du monde germanique au sens large et c'est d'abord tout naturellement à l'égard des Allemands ou des personnes suspectées de sympathies ou d'affinités trop prononcées avec l'empire de Guillaume II que s'exerce la xénophobie. Cette dernière a bien sûr comme vecteur de diffusion privilégié la presse. Ainsi dès avant le déclenchement du conflit la presse locale, en l'occurrence *L'Éclair comtois*, se fait le relais d'une des nombreuses campagnes antisémites de *L'Action française*, journal qui, en ce mois de novembre 1912, a décidé de s'acharner contre deux industriels allemands, MM. Otto Schwiedessen et Henri Krebs, originaires respectivement de Cologne et de Trèves et exploitant une fonderie à Colombier-Fontaine, localité située à quelques kilomètres de Montbéliard. Dès le 28 décembre, les deux patrons répondent en tentant de réfuter point par point l'argumentation du journal nationaliste. Ils précisent alors notamment :

1° Nous sommes Allemands mais ça ne veut pas dire que nous sommes juifs car nous sommes catholiques

2° Tous les contremaîtres et employés et environ 95 % du personnel ouvrier sont Français

3° Nous n'avons pas fait construire 70 cités mais seulement 24 logements parmi lesquels il n'y en a que deux qui sont occupés par deux familles d'ouvriers allemands⁶⁵.

- 36 À la lecture du bref extrait ci-dessus on voit bien de quelle manière l'antisémitisme vient ici renforcer et pour ainsi dire justifier la germanophobie. Pour finir sur ce point précis, signalons qu'il faut toujours s'efforcer de faire une distinction entre les campagnes de presse, le sentiment éprouvé par la majorité des habitants, et l'attitude des autorités locales civiles et militaires. Ainsi lors d'une enquête effectuée en cette même année 1912, les autorités ne semblent pas hostiles par principe à ces industriels allemands, bien au contraire. Elles se contentent en effet d'indiquer que ces individus « ont eu jusqu'à présent une attitude correcte mais doivent être surveillés [...] car leur usine est située sur la ligne du chemin de fer de Belfort à Dijon »⁶⁶.

À une exacerbation des tensions envers les protestants

- 37 Toujours dans le même ordre d'idée, intéressons-nous à présent au sort réservé aux protestants étrangers, alors qu'une puissance luthérienne déclare la guerre à la France. En d'autres termes ces protestants allogènes sont-ils suspectés par la population et les

autorités d'être des espions à la solde de l'Allemagne ? Le déclenchement du premier conflit mondial ne semble pas, à première vue, suivi, dans le Nord Franche-Comté, d'une méfiance généralisée à l'égard de ces derniers. En effet, si la quasi-totalité des personnes de nationalité allemande sont éloignées de la zone des armées, en revanche nombre d'anabaptistes suisses y sont maintenus en permis de séjour, en raison certes de la neutralité de leur pays, mais aussi et surtout de leur présence ancienne dans le pays. Cependant un dépouillement attentif des archives permet de mettre au jour quelques manifestations d'hostilité, dont les lettres de délation sont le vecteur privilégié. Or dans ce type d'écrit l'accent est systématiquement mis sur le lien existant entre germanophilie et protestantisme, en particulier dans sa variante anabaptiste mennonite qui apparaît comme empreinte d'un certain fanatisme. Ce courant d'opinion, certes minoritaire, peut avoir de manière temporaire une certaine influence sur les autorités locales et conduire à des expulsions hâtives aux conséquences désastreuses pour ceux qui les subissent. La trajectoire de Joseph W., fermier suisse installé comme d'autres membres de sa parenté, dans le Pays de Montbéliard depuis plusieurs années, illustre parfaitement notre propos. Lui et sa famille proche sont d'abord victimes d'une dénonciation calomnieuse de la part d'une voisine :

Exincourt 4 décembre 1914. Monsieur le Gouverneur [de Belfort] après avoir bien hésité, je viens vous prier de me pardonner si je prends la liberté de vous écrire, pour vous soumettre mes doutes et mes soupçons [...] Depuis 3 ans j'habite le village d'Exincourt [proche de Montbéliard] et depuis cette époque j'ai toujours eu de bonnes relations avec une famille d'origine suisse nommée W., fermier propriétaire. Je n'avais jamais rien remarqué d'anormal dans leur façon d'agir si ce n'était dans leur conversation que je voyais leur antipathie pour la France que j'attribuais à leur nationalité ou à leur religion, ils sont anabaptistes mennonites. Mais depuis le début de la guerre, surtout depuis que les récoltes sont rentrées ce qui leur laisse une grande liberté d'action, il se passe dans cette famille des choses dont j'ai seulement l'intuition, ne sachant pas un mot d'allemand je ne puis donc rien préciser, mais je ne crois pas me tromper en disant que ces gens sont des espions à la solde de l'Allemagne [...] Comme ils sont Suisses ils se croient tout *permi*, ils sont d'autant plus dangereux qu'ils croient accomplir une mission, étant fanatiques au plus haut degré de la politique du Kaiser [...] Depuis un certain temps j'ai remarqué, et je ne suis pas la seule, des voyages des allées et des venues, beaucoup de correspondances en allemand [...] Enfin tout ce que j'ai remarqué m'a semblé tellement louche que j'ai la conviction que nous sommes vendus, trahis par ces gens là [...] ces Suisses plus Allemands que Guillaume méprisent la France, bafouent ses représentants et se moquent de nous par-dessus le marché⁶⁷.

- 38 À la suite de cette lettre anonyme le commissaire spécial de Montbéliard fait un rapport très défavorable sur cette famille suisse, insistant notamment sur son fanatisme religieux et sa germanophilie, et ce malgré les 500 francs qu'elle vient de verser en décembre 1914 au comité de secours national de Belfort et les services rendus aux cultivateurs de la commune : « les époux W. ne se livrent pas à l'espionnage, mais en raison de leur nationalité et de l'esprit religieux qui les anime, il est hors de doute que leurs sympathies vont de préférence aux Allemands »⁶⁸. Malgré l'intervention du Consul de Suisse à Besançon, ils sont expulsés le 25 janvier 1915 et partent pour Bâle, ayant confié leur exploitation à des parents : « Les époux W. ont quitté cette commune [Exincourt] hier au soir [...] pour se rendre en Suisse. Leur propriété continue à être gérée par M. W. père du mari qui était à la Grange-la-Dame commune de Montbéliard et par le frère Jacob 24 ans et la sœur Catherine 18 ans de la femme auparavant à Beaucourt »⁶⁹. Un an plus tard (en avril 1916), Joseph W. qui se trouve toujours à Bâle avec les siens demande à revenir dans

le Pays de Montbéliard : « Je viens supplier M. le Général Gouverneur [de Belfort] pour m'autoriser à rentrer dans mes foyers à Exincourt dont il y a eu un an que j'en suis parti avec ma famille [...] Si je ne peux rentrer à Exincourt peut-être pourrais-je venir en aide à mon frère qui est fermier à la ferme du Sainans [à Dung] qui est une exploitation de environ 65 hectares et dont sa femme est malade »⁷⁰. Finalement il est sans doute revenu à Exincourt aux alentours de décembre 1916 : « Mon prédécesseur a peut-être pris [...] une décision bien draconienne à l'égard de W. contre lequel rien de précis n'a été relevé. Il n'y a que racontages de femmes [...] J'estime que l'évacuation prescrite par mon prédécesseur [...] peut être qualifiée d'arbitraire et j'émetts un avis favorable pour le retour de W. à Exincourt où il pourra être surveillé »⁷¹.

Réfugiés catholiques en pays protestant ou la difficile adaptation des Alsaciens de la vallée de la Largue dans le Pays de Montbéliard

- 39 La question des réfugiés lors de la Grande Guerre s'incarne certes avant tout dans l'exil parfois tragique de la population française⁷² et belge⁷³ obligée de fuir devant l'avancée ennemie. Mais on oublie trop souvent de mentionner le parcours souvent chaotique des évacués alsaciens⁷⁴. Or ce transfert précipité et massif de population pose, comme nous allons à présent le voir, de sérieux problèmes confessionnels. Rappelons tout d'abord qu'à l'automne 1914, l'armée française fait une incursion en Haute-Alsace, reprend aux Allemands certaines vallées situées entre Mulhouse et la frontière, et les conserve ensuite jusqu'à la fin de la guerre. Or en février 1916, les bombardements ennemis visant les villages de la vallée de la Largue incitent les autorités militaires françaises de l'Alsace reconquise à évacuer une partie de la population vers des villages du Nord de la Franche-Comté distant seulement de quelques dizaines de kilomètres. Ainsi les habitants de Largetzen se retrouvent à Lepuix-Gy dans le Territoire de Belfort, ceux de Friesen et Hindlingen dans des villages de Haute-Saône autour de Luxeuil, et enfin ceux d'Ueberstrass et Pfetterhouse dans l'arrondissement de Montbéliard. C'est pour ces derniers que la situation va réellement poser problème. En effet, l'installation de réfugiés catholiques dans les petits villages de la vallée du Rupt, où la presque totalité de la population demeure protestante, ne va pas sans engendrer des tensions certaines entre les nouveaux arrivants et les autochtones : « Les protestants en général ont reçu courtoisement les réfugiés, mais les bienveillances des débuts diminuent. C'est naturel. Il y a de notables exceptions. Cependant la différence de langue, de religion, d'usages amène et amènera toujours de plus en plus d'ennuis. La grande faute vient non pas des habitants ou des réfugiés, mais vient de ce que des gens catholiques pratiquants aient été mis chez des protestants »⁷⁵. Ces difficultés sont de plusieurs ordres. Tout d'abord il n'y a dans la vallée du Rupt aucune église catholique. Le sous-préfet de Montbéliard a proposé au curé de Pfetterhouse d'utiliser un temple pour la messe, mais celui-ci a refusé. Il dit l'office dans sa chambre à Allondans en semaine et pour la cérémonie dominicale il a obtenu deux granges : une à Issans et une à Présentvillers. Autre problème majeur, le catéchisme ne peut être effectué faute de local : « les enfants des réfugiés sont groupés en six centres et ont trois instituteurs militaires [...] M. le curé n'a pas encore obtenu le droit de faire le catéchisme dans les écoles ». Finalement certains réfugiés demandent, peu après leur arrivée, à être transférés dans des cités industrielles proches de taille plus conséquente, afin certes de mieux gagner leur vie dans les usines travaillant pour la défense nationale, mais aussi pour vivre en pays catholique. En outre, fin novembre 1916, le curé de

Pfetterhouse est autorisé, par les autorités militaires, à quitter Allondans pour rejoindre Montbéliard et dans le même temps des ordres sont donnés pour que les réfugiés « puissent se rendre aux églises catholiques de leur voisinage, lorsque leurs communes ne possèdent pas d'église de leur confession »⁷⁶.

- 40 Nous avons ainsi pu voir que le Nord Franche-Comté a connu dans la seconde partie du XIX^e siècle un net rééquilibrage confessionnel, en particulier dans l'ancienne possession wurtembergeoise que constitue le Pays de Montbéliard. Le nombre de catholiques s'est en effet accru tant en valeur relative qu'absolue, sous l'effet d'une intense industrialisation reposant principalement sur les branches textile et métallurgique et prenant la suite d'une longue tradition de travail de complément à domicile effectué par des ouvriers paysans. La poursuite de l'extension géographique de l'élevage laitier, dont témoigne l'inexorable descente vers la plaine des fruitières, et le développement du petit commerce urbain ont également joué un impact non négligeable sur ces bouleversements confessionnels. L'immigration a joué dans ce processus un rôle de premier plan, car aux mouvements traditionnels de proximité venant du Sud de l'Alsace et du Jura suisse se sont ajoutées des arrivées de main-d'œuvre plus lointaines en provenance du Tessin, d'Italie du Nord, de Pologne ou d'Espagne, soit autant de contrées catholiques pratiquantes.
- 41 L'annexion de l'Alsace-Lorraine a en outre provoqué l'émigration dans ce territoire frontalier de nombreux religieux séculiers ou réguliers de différentes confessions. L'implantation des sœurs de Ribeauvillé dans le Nord Franche-Comté témoigne à la fois de la vivacité initiale, puis de la fragilité de ce mouvement dans une France qui se laïcise de plus en plus.
- 42 Enfin la Grande Guerre, dont le déclenchement n'est pas synonyme du départ de tous les étrangers présents sur la bordure Est de notre territoire national, se traduit cependant au fil des mois par l'instauration de mesures d'exception à l'encontre de certains d'entre eux, en particulier les ressortissants des puissances en guerre avec la France. Dans ce contexte de rigueur accrue les religieuses austro-allemandes se voient contraintes par de nombreuses circulaires ministérielles de quitter la France, bien que, dans les faits, toute latitude soit laissée aux préfets pour interpréter localement ces instructions générales. De surcroît les Alsaciennes-Lorraines non réintégrées ne semblent pas touchées par cette législation coercitive. Cette période de conflit est également propice à la montée des tensions religieuses entre Français et étrangers, entre protestants et catholiques. Cela peut être constaté soit en observant la population étrangère établie de longue date, soit en s'intéressant au cas des réfugiés alsaciens pour qui l'arrachement précipité à la terre natale est doublé d'un déracinement culturel.

NOTES

1. Voir à ce sujet d'une part : André Gibert, *La porte de Bourgogne et d'Alsace. Trouée de Belfort, étude géographique*, Paris, Armand Colin, 1930. Et d'autre part Bernard Dezert, *La croissance*

industrielle de la Porte d'Alsace. Essai géographique sur la formation d'un espace régional en fonction de l'attraction industrielle, Paris, SEDES, 1969.

2. Sur les évolutions économiques actuelles touchant le Nord Franche-Comté, on consultera avec profit : Raymond Woessner, *Mythe et réalité de l'espace Rhin-Rhône. La dynamique industrielle comme facteur de recomposition territoriale*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2000.

3. Pierre Lamard et Raymond Woessner (dir.), *Rhin-sud. Un territoire en devenir ?*, Belfort, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, 2007.

4. Comme le précise avec justesse Jean-Noël Grandhomme, l'expression « Alsace-Moselle », souvent employée, n'a aucun sens pour la période 1871-1918, puisque le traité de paix « sanctionne l'annexion par l'Allemagne des départements français du Bas-Rhin, du Haut-Rhin (sauf Belfort), de la Moselle (sauf Briey), d'une partie de la Meurthe et de quelques communes des Vosges », Jean-Noël Grandhomme (dir.), *Boches ou Tricolores ? Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande-Guerre*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2008, p. 19-20.

5. Historiquement le Pays de Montbéliard comprend également une partie de la Haute-Saône autour d'Héricourt, ainsi que la ville de Beaucourt dans le Territoire de Belfort.

6. Jean-Marc Debard, « La principauté de Montbéliard et la monarchie française au XVII^e siècle (Grenoble 1614 - Rastadt-Bade 1714) », *Provinces et États dans la France de l'Est : le rattachement de la Franche-Comté à la France espaces régionaux et espaces nationaux*, Paris, Les Belles Lettres, 1979, p. 39-75.

7. Jean-Marc Debard, « Protestants et Catholiques du Pays de Montbéliard et de Franche-Comté au XIX^e siècle : des rapports difficiles, une histoire polémique », *Bulletin et Mémoires de la Société d'Émulation de Montbéliard*, 1980, p. 65-95.

8. Jean-Paul Goux, *Mémoire de l'enclave*, Paris, Mazarine, 1986.

9. Jean-Marc Olivier, « Industrialisation douce et enracinement rural (fin du XVIII^e siècle - 1914) », *Le Pays de Montbéliard de 1850 à 2000. Différents aspects d'une évolution spectaculaire*, Montbéliard, Société d'Émulation de Montbéliard, 2000, p. 175-193.

10. Le Territoire de Belfort est appelé dans les correspondances officielles « département du Haut-Rhin » pendant toute la période d'annexion et ne devient un département à part entière qu'en 1922.

11. En 1913, sur les 18 582 ouvriers présents dans le Territoire de Belfort, 3 197 sont étrangers, parmi lesquels on dénombre notamment 2 117 Alsaciens, 685 Suisses et 234 Italiens.

12. Selon Jean-Marc Debard, en 1790, le Pays de Montbéliard compte 26 128 luthériens contre environ 1 500 catholiques.

13. Francis Peroz, *Belfort-Montbéliard. Histoire d'un bassin industriel comtois*, Saint-Cyr-sur-Loire, Éditions Alan Sutton, 2008.

14. Robert Belot et Pierre Lamard, *Peugeot à Sochaux. Des hommes, une usine, un territoire*, Panazol, Lavauzelle, 2007.

15. Pierre Lamard, *Histoire d'un capital familial au XIX^e siècle. Le capital Japy (1777-1910)*, Belfort, Société belfortaine d'Émulation, 1988. Bernard Lardiere, *Japy. Sites et architecture Franche-Comté*, Paris, Erti, 1993. Yvan Grassias, *Sur les traces de « l'empire » Japy*, Salins-les-Bains, Musées des techniques et cultures comtoises, 2001.

16. François Bernard, *L'Alsacienne de construction mécanique. Des origines à 1965*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2000.

17. Stéphane Kronenberger, *Les Alsaciens-Lorrains en Haute-Saône (1871-1919)*, *Maîtrise de l'Université de Strasbourg II Marc Bloch*, 2001, p. 111-115.

18. La variante métallurgique de la proto-industrialisation est également très présente dans la région. Voir en particulier : Jean-Marc Olivier, *Société rurale et industrialisation douce : Morez (Jura) (1780-1914)*, Thèse de l'Université de Lyon II, 1998. Elle a été publiée sous le titre : *Des*

clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914), Paris, Éditions du CTHS, 2004.

19. Claude Gilliotte, Héricourt l'aventure textile. De l'artisanat à la grande industrie, Échenans-sous-Mont-Vaudois, C. Gilliotte, 2007.

20. Jean-Luc Mayaud (dir.), Les patrons du second Empire T3, La Franche-Comté, Paris, Picard, 1991.

21. Il est aussi appelé rayon industriel de l'Est.

22. André Brandt, « Apports alsaciens à l'industrie textile de la Lorraine et de la Franche-Comté aux XVIII^e et XIX^e siècles », Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Paris, 1957, p. 129-140. Michel Hau, L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939), Presses Universitaires de Strasbourg, 1987, p. 236-238. Nicolas Stoskopf, « Quitter l'Alsace pour faire fortune le cas des entrepreneurs du XIX^e siècle », Diasporas, histoire et sociétés, n° 9, 2^e semestre 2006, p. 43-55.

23. Jean-Philippe Thiriet, Les Polonais dans les houillères de Ronchamp 1919-1939, Salins-les-Bains, Musées des techniques et cultures comtoises, 2001.

24. Ronald Hubscher, L'immigration dans les campagnes françaises (XIX^e-XX^e siècle), Paris, Odile Jacob, 2005.

25. Lettre du sous-préfet de Montbéliard au préfet du Doubs du 5 mars 1913, AD Doubs M 3085.

26. Jean Boichard (dir.), Le Jura. De la montagne à l'homme, Toulouse, Privat, Lausanne, Payot, 1986, p. 177. Voir aussi Jean Boichard, L'élevage bovin, ses structures et ses produits en Franche-Comté, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

27. Le Pays de Montbéliard de 1850 à 2000. Différents aspects d'une évolution spectaculaire, Montbéliard, Société d'Émulation de Montbéliard, 2000, p. 179.

28. Mathieu Kalyntschuk, « Agriculture et religion au XIX^e siècle. L'exemple des anabaptistes-mennonites du pays de Montbéliard (Doubs) », Ruralia, n° 18-19, 2006, p. 85-96.

29. Jacques Ceulemans, L'évolution démographique et sociale de Montbéliard de 1872 à 1914, Thèse de l'Université de Besançon, 1983, p. 14.

30. Suzanne Daveau, Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Étude de géographie humaine, Thèse de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris, 1959.

31. René Lebeau, La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional, Trévoux, Imprimerie J. Patissier, 1955.

32. Jean-Luc Mayaud, Les paysans du Doubs et la Seconde République. Genèse d'une paysannerie conservatrice, Thèse de l'Université de Paris X, 1984. Elle a été publiée sous le titre : Les Seconde Républiques du Doubs, Besançon, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1986.

33. Jean-Marc Olivier, « Quand le lait se transforme en or. Une diaspora discrète, les fromagers et vachers fribourgeois en Franche-Comté (XIX^e-XX^e siècles) », Diasporas, histoire et sociétés, n° 9, 2^e semestre 2006, p. 69-80.

34. Jean Boichard, L'élevage bovin, ses structures et ses produits en Franche-Comté, Paris, Les Belles Lettres, 1977, p. 113.

35. Je pense ici aux lois de 1888 et 1893 qui obligent les étrangers à déclarer leur lieu de résidence et celui où ils exercent leur profession.

36. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Trévillers du 9 mai 1915, AD Doubs M 4056.

37. Une thèse récente est cependant spécifiquement consacrée aux étrangers présents dans le petit commerce parisien durant l'entre-deux-guerres : Claire Zalc, Immigrants et indépendants. Parcours et contraintes. Les petits entrepreneurs étrangers du département de la Seine (1919-1939), Thèse de l'Université Paris X Nanterre, 2002. On consultera également avec profit : Anne-Sophie Bruno et Claire Zalc (dir.), Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France XIX^e-XX^e siècles. Actes des journées d'études des 23 et 24 octobre 2003, Paris, Publibook, 2006.

38. Vicki Caron, *Between France and Germany. The Jews of Alsace-Lorraine 1871-1918*, Stanford University Press, 1988.
39. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des paradoxes et un problème de sécurité évident que ces forts soient en grande partie construits par des ressortissants d'une puissance alliée à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie depuis la conclusion de la Triplice en 1882.
40. Lettre du sous-préfet de Montbéliard au préfet du Doubs du 5 mars 1913, AD Doubs M 3085.
41. Cet itinéraire a été reconstitué à l'aide du registre des actes de naissance d'Audincourt, des divers recensements de cette même localité et du précieux registre du commerce.
42. État nominatif des Alsaciens-Lorrains qui sont venus se fixer dans la ville de Vesoul, daté du 11 mars 1873, AD Haute-Saône 6M 644.
43. La cérémonie d'inauguration est relatée en détails par le Journal de la Haute-Saône du 20 septembre 1873 et par l'Avenir de la Haute-Saône du 21 septembre 1873, AD Haute-Saône 1PJ2 et 1PJ5.
44. Archives privées des sœurs de Ribeauvillé.
45. Traité instituant l'École Saint-Joseph passé entre le ministre de l'Intérieur et la supérieure de Ribeauvillé, signé à Paris le 8 janvier 1877 et à Ribeauvillé le 22 janvier 1877, Archives privées des sœurs de Ribeauvillé.
46. Les informations sur cet établissement proviennent d'une lettre du directeur de la compagnie des salines de Gouhenans à la supérieure des sœurs de la Divine Providence à Ribeauvillé du 9 octobre 1873, Archives privées des sœurs de Ribeauvillé.
47. Patrick Cabanel et Jean-Dominique Durand (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Éditions du Cerf, 2005.
48. Lettre d'Émile Combes, président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, à la supérieure générale de Frasn-le-Château du 28 août 1903, Archives privées des sœurs de Ribeauvillé.
49. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Frasn-le-Château du 11 juillet 1902, Archives privées des sœurs de Ribeauvillé.
50. Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1918)*, Paris, Anthropos-Economica, 1995. Hervé Mauran, *Les camps d'internement et la surveillance des étrangers en France durant la première guerre mondiale (1914-1920)*, Thèse de l'Université de Montpellier, 2003. Marc Bernardot, *Camps d'étrangers, Bellecombe-en-Bauges*, Éditions du croquant, 2008.
51. Les renseignements ci-dessus sont extraits d'une lettre du maire de Frasn-le-Château au sous-préfet de Gray du 22 octobre 1914. Dossier Religieuses de Frasn-le-Château, AD Haute-Saône 6M 649.
52. Circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets du 24 octobre 1914, AD Marne 51 M 24.
53. Lettre du maire de Dampierre-les-Conflans au préfet de Haute-Saône du 23 décembre 1914 et lettre du préfet au sous-préfet de Lure du 29 décembre 1914, AD Haute-Saône 6M 649.
54. Circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets du 12 février 1915, AD Doubs M 1172.
55. Lettre du préfet du Doubs au ministre de l'Intérieur du 17 février 1915, AD Doubs M 1172.
56. Circulaire du ministre de l'Intérieur du 9 novembre 1915, AD Marne 51 M 24.
57. Circulaire du ministre de l'Intérieur du 11 décembre 1917, AD Doubs M 1172.
58. Rapport du commissaire spécial de Vesoul au préfet de Haute-Saône du 5 mars 1915, AD Haute-Saône 6M 647.
59. Rapport du commissaire spécial de Vesoul au préfet de Haute-Saône du 5 mars 1915, AD Haute-Saône 6M 647.
60. Rapport du commissaire spécial de Vesoul au préfet de Haute-Saône du 5 mars 1915, AD Haute-Saône 6M 647.
61. Fichier des réfugiés français en Haute-Saône A à K, AD Haute-Saône 29M 32/1.
62. Bulletin ecclésiastique du diocèse de Strasbourg, 1956, p. 154.

63. Cette question du rapport entre l'opinion française et les étrangers a été traitée pour le XIX^e siècle : Laurent Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*, Paris, Hachette Littératures, 2004. Pour l'entre-deux guerre : Ralph Schor, *L'Opinion française et les étrangers en France (1919-1939)*, Thèse de l'Université d'Aix-Marseille I, 1980. Elle a été publiée sous le titre : *L'Opinion française et les étrangers 1919-1939*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1985. Et enfin pour le temps présent : Yvan Gastaut, *L'immigration et l'opinion en France sous la V^e République*, Paris, Seuil, 2000. On consultera aussi avec profit : Ralph Schor, *Français et immigrés en temps de crise (1930-1980)*, Paris, L'Harmattan, 2004.
64. Laurent Dornel, « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'œuvre coloniale en France pendant la première guerre mondiale », *Genèses*, n° 20, septembre 1995, p. 48-72. Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Ahmed Boubeker et Éric Deroo (dir.), *Frontière d'empire du Nord à l'Est. Soldats coloniaux et immigrations des Suds*, Paris, La Découverte, 2008.
65. Lettre reproduite dans *l'Éclair comtois* du 4 janvier 1913, AD Doubs M 3085.
66. Fiche de renseignements sur la Fonderie de l'Est, AD Doubs M 3085.
67. Lettre d'une habitante d'Exincourt au Gouverneur de Belfort du 4 décembre 1914, AD Territoire de Belfort 4M 577.
68. Rapport du commissaire spécial de Montbéliard à M. le Général Gouverneur de Belfort du 15 janvier 1915, AD Territoire de Belfort 4M 577.
69. Lettre du commissaire spécial de Montbéliard au Gouverneur de Belfort du 26 janvier 1915, AD Territoire de Belfort 4M 577.
70. Lettre de Joseph W. au Gouverneur de Belfort du 7 avril 1915, AD Territoire de Belfort 4M 577.
71. Rapport de l'officier détaché de l'État major de la VII^e Armée à Belfort au chef du 2^e bureau de l'État major de la VII^e Armée à Remiremont du 17 décembre 1916, AD Territoire de Belfort 4M 577.
72. Philippe Nivet, *Les réfugiés français de la Grande Guerre 1914-1920. Les « Boches du Nord »*, Paris, Economica, 2004.
73. Michaël Amara, *Des Belges à l'épreuve de l'Exil. Les réfugiés de la première guerre mondiale. France, Grande-Bretagne, Pays-Bas 1914-1918*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.
74. Jean-Noël Grandhomme, « Une mobilisation humanitaire. La préfecture du Jura et l'accueil des réfugiés alsaciens à Dôle pendant la première guerre mondiale », Maurice Vaïsse (dir.), *Les préfets, leur rôle, leur action dans le domaine de la Défense de 1800 à nos jours*, Bruxelles, Bruylant, 2001, p. 225-247.
75. Notes pour Monsieur l'abbé Wetterlé concernant la situation des habitants de Pfetterhouse évacués dans le Pays de Montbéliard du 23 juin 1916, AD Haut-Rhin PURG 11736.
76. Lettre du Général commandant la VII^e Armée au préfet du Doubs du 28 novembre 1916, AD Doubs 1Z 70.

RÉSUMÉS

Le Nord Franche-Comté, territoire de l'Est de la France, frontalier de la Suisse et de l'Allemagne entre 1871 et 1918, connaît de profondes mutations économiques principalement industrielles, mais aussi agricoles et commerciales. Cela nécessite de faire appel de manière croissante à une

main-d'œuvre étrangère majoritairement catholique, ce qui provoque un rééquilibrage confessionnel au sein du Pays de Montbéliard luthérien. L'annexion de l'Alsace-Lorraine entraîne également l'arrivée dans ce territoire de religieuses de nationalité allemande comme les sœurs de Ribeauvillé. Enfin le déclenchement de la première guerre mondiale ne provoque pas le départ de tous les étrangers, mais marque d'une part la mise en place de mesures de rigueur qui s'appliquent peu à peu aux religieuses et d'autre part une augmentation des tensions confessionnelles, alors même que l'arrivée de réfugiés catholiques en pays protestant pose de nombreux problèmes.

The North Franche-Comté, territory in eastern France, bordering Switzerland and Germany between 1871 and 1918, knows deep economic changes mainly industrial but also agricultural and commercial. This requires to call more foreign workers predominantly Catholics, which causes a confessional balance in the lutheran Pays de Montbéliard. The annexation of Alsace-Lorraine also generates the arrival of religious sisters, in this area, for example the "sœurs de Ribeauvillé". Finally, the outbreak of the First World War does not cause the departure of all foreigners, but in one hand special measures are introduced and gradually apply to religious ; in other hand confessional tensions increase. Furthermore, in the same time, the arrival of catholic refugees in protestant villages makes many problems.

INDEX

Mots-clés : Alsaciens-Lorrains, Franche-Comté, immigration, première guerre mondiale, religion, XIXe siècle

AUTEUR

STÉPHANE KRONENBERGER

Doctorant au CMMC, Université de Nice Sophia-Antipolis, Stéphane Kronenberger prépare sous la direction de Ralph Schor une thèse intitulée : *Les Étrangers dans les régions frontalières françaises (1860-1920)*. Il a récemment publié : « Famille et migration : à propos de la société de départ et du rôle des femmes dans le processus migratoire », *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, n° 135, 2008, p. 137-162.